

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Aussenpolitik
Schlagworte	OECD
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1989 - 01.01.2019

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ammann, Amando
Barras, François
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Caretto, Brigitte
Eperon, Lionel
Huguenet, François
Käppeli, Anita
Mach, André
Schnyder, Sébastien
Unbekannt, Autor

Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Eperon, Lionel; Huguenet, François; Käppeli, Anita; Mach, André; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, OECD, 1990 – 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	3
Entwicklungspolitik	6
Aussenwirtschaftspolitik	7

Abkürzungsverzeichnis

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
IWF	Internationaler Währungsfonds
EU	Europäische Union
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
BIP	Bruttoinlandsprodukt
EWR	Europäischer Wirtschaftsraum
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
G20	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
ERG	Exportrisikogarantie
EG	Europäische Gemeinschaft
GuS	Gemeinschaft Unabhängiger Staaten
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
OPEC	Organisation erdölexportierender Länder
BEPS	Base Erosion and Profit Shifting (Verminderung steuerlicher Bemessungsgrundlagen und das grenzüberschreitende Verschieben von Gewinnen durch multinationale Konzerne)
ABC-Waffen	Kernwaffen, biologischen, chemischen oder radiologischen Waffen
APD	Öffentliche Entwicklungshilfe im Verhältnis zum Bruttonationaleinkommen (BNE)

ONU	Organisation des Nations unies
CDI	Convention de double imposition
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
FMI	Fonds monétaire International
UE	Union européenne
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
PIB	Produit intérieur brut
EEE	l'Espace économique européen
DDC	Direction du développement et de la coopération
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
G20	Groupe des vingt
GRE	Garantie contre les risques à l'exportation
CE	Communauté européenne
CEI	Communauté des États indépendants
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
BEPS	Base Erosion and Profit Shifting (Erosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices)
Armes ABC	Armes atomiques, biologiques, chimiques ou radiologiques
APD	Aide publique au développement par rapport au revenu national brut (RNB)

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 27.09.1991
ANDRÉ MACH

Pour la première fois, le **GATT** a examiné en détail la **politique commerciale de la Suisse**. Son rapport relève que, si le marché des biens et services est assez libre, celui de l'agriculture reste trop réglementé. Les droits de douane sur l'importation des produits manufacturés sont relativement bas et l'industrie est peu subventionnée comparativement à d'autres pays, mais la Suisse restreint parfois ses importations sur la base de normes techniques. Le rapport précise également que l'autorisation légale des cartels et l'impôt sur le chiffre d'affaires déforment les conditions de la concurrence internationale. A l'inverse de la politique industrielle, la politique agricole constitue un des régimes les plus coûteux des pays membres de l'OCDE. Les mesures protectionnistes dans ce domaine font que les prix sont jusqu'à trois fois plus élevés que dans la CE; les quatre cinquièmes de l'aide à l'agriculture sont financés par les consommateurs, souligne encore le rapport. ¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 27.08.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin a effectué sa première négociation multilatérale à Paris lors de réunion annuelle des ministres de l'OCDE. Initialement programmée à cette occasion, la signature de l'**Accord multilatéral sur les investissements (AMI)** a tout d'abord été repoussée de six mois devant la vague de critiques qu'elle a suscité. Par la suite, le retrait de la France a signifié son arrêt de mort. En Suisse, les opposants à l'AMI avaient appelé la population à se mobiliser contre la mondialisation et une pétition sous forme de lettre ouverte au Conseil fédéral avait été lancée en été. L'AMI visait à protéger les investissements transnationaux contre toute mesure qui pourrait être prise dans un pays d'accueil et qui nuirait à leur rentabilité, notamment en favorisant les investissements indigènes. Septième puissance mondiale en matière d'investissements à l'étranger (200 milliards de francs), la Suisse comptait parmi les fervents supporters de l'AMI. Lors des négociations à l'OCDE, elle n'avait d'ailleurs formulé que très peu de réserves, étant donné sa large ouverture aux investissements extérieurs. ²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 08.01.1999
FRANÇOIS HUGUENET

La convention de l'OCDE sur la **lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales** est entrée en vigueur dans environ la moitié des pays signataires. Bien que signataire, la Suisse n'a toujours pas ratifié cette convention en raison de modifications législatives pas encore définitivement sous toit. ³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 15.06.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Suite à la vague de critiques essuyées et au retrait de la France, les négociations sur l'**Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)** ont finalement été interrompues. Au nom de la coordination suisse contre l'AMI, des députés de gauche au Grand Conseil genevois ont déposé une résolution visant à ce que le territoire du canton de **Genève** soit déclaré **zone libre de l'AMI**. Depuis 1995, les 29 pays de l'OCDE (dont la Suisse) tentaient de mettre sur pied un accord qui aurait permis de traiter sur un pied d'égalité les investisseurs directs, nationaux et étrangers. ⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 05.09.1999
FRANÇOIS HUGUENET

La politique suisse de l'emploi a fait l'objet d'une appréciation positive à l'occasion du Conseil ministériel de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** qui se déroulait à Paris. Pascal Couchepin a remercié l'OCDE pour une étude sur l'emploi et le chômage dont la Suisse s'est inspirée pour jeter les bases de son programme. A noter qu'en marge de cette rencontre des 29 pays industrialisés, la Suisse a été approchée par les Etats-Unis pour faire office de médiateur dans l'élection du nouveau directeur de l'OMC. On relèvera également que le rapport annuel de l'OCDE sur la Suisse a approuvé dans l'ensemble la politique économique helvétique ainsi que le système fiscal, mais a encouragé la Confédération à appuyer les efforts internationaux visant à éliminer l'évasion fiscale. ⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 28.06.2000
FRANÇOIS BARRAS

Le chef du DFE a pris part à la **deuxième journée du Conseil de l'OCDE**. Il a participé aux discussions portant principalement sur un système unifié européen d'échanges d'informations garantissant une meilleure imposition des revenus. Cette mesure, qui menacerait le secret bancaire helvétique et à l'encontre de laquelle Kaspar Villiger s'est déjà opposé dans ses discussions avec l'UE, impliquait pour Pascal Couchepin une contrainte inacceptable pour la Suisse. De nouvelles solutions de taxation à la source seraient envisageables. De plus, le conseiller fédéral a signé la révision partielle des principes directeurs de l'organisation qui regroupe les vingt-neuf pays les plus riches du monde: ces recommandations, juridiquement non contraignantes, enjoignent les entreprises à adopter un comportement «responsable» dans des domaines tels que l'environnement, la lutte contre la corruption ou la protection des consommateurs.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.01.2004
ELIE BURGOS

La Suisse et l'OCDE ont trouvé un terrain d'entente sur la question des **pratiques fiscales** à la fin du mois de janvier. La Confédération a été rayée de la liste noire des pays accusés par l'OCDE de pratiques dommageables. Pour cette dernière, les sociétés administratives ainsi que les holdings jouissaient en Suisse d'un taux d'imposition comparativement bas qui faussait le jeu de la concurrence. L'OCDE reprochait également à la Confédération sa pratique d'entraide administrative restrictive en ce qui concerne l'imposition des sociétés holdings.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.06.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de mai, la Confédération a gelé les 136'000 euros qu'elle devait verser à l'OCDE. Elle a considéré qu'elle n'avait pas eu droit à une **communication transparente** de la part du secrétaire général de l'organisation, Angel Gurría, lors de l'établissement de la **liste grise des paradis fiscaux** par le G20 et a ainsi exigé des garanties concernant la transmission future d'informations importantes. Le secrétaire général de l'organisation a répondu par écrit que les Etats membres seraient désormais informés sur les actions les concernant.⁸

MOTION

DATUM: 22.09.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En septembre, le Conseil national a adopté par 97 voix contre 53 une motion de sa CPE chargeant le Conseil fédéral de demander au Conseil des ministres de l'OCDE que cet organe soit officiellement consulté sur le **rapport établi à l'intention du G20 par le Secrétaire général de l'OCDE**. Cette motion vise la **liste grise des paradis fiscaux** établie en dehors des organes institutionnels de l'OCDE. Le groupe socialiste et une partie des élus issus des rangs du PDC, du PLR et des écologistes ont soutenu la motion.⁹

MOTION

DATUM: 06.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil des Etats a modifié la motion de la CPE-CN approuvée par le Conseil national l'année précédente et relative au **rapport établi à l'intention du G20** par l'OCDE. Il en élargit ainsi sa portée en chargeant le Conseil fédéral de demander au Conseil des ministres de l'OCDE que les membres de l'OCDE soient officiellement consultés, et non plus seulement le Conseil des ministres, sur tout rapport établi à l'intention du G20 par le secrétaire général de l'OCDE, et non plus seulement sur le rapport relatif aux paradis fiscaux. Le Conseil national a adhéré à la proposition de la chambre des cantons en décembre de l'année sous revue.¹⁰

MOTION

DATUM: 14.04.2011
ANITA KÄPPELI

Der Nationalrat lehnte eine Motion der SVP ab, welche einen **Austritt der Schweiz aus der OECD** forderte, sofern diese das Einstimmigkeitsprinzip nicht achte. Das Begehren hatte jedoch ausserhalb der für die Motion verantwortlichen Partei keine Chance und wurde mit 114 zu 54 Stimmen verworfen.¹¹

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.02.1991
ANDRÉ MACH

En marge de la réunion des ministres de l'environnement de l'OCDE, **F. Cotti a été reçu par le président de la République française**; la discussion a surtout porté sur le traité de l'EEE et sur les relations franco-suisse. ¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Président de la Confédération durant l'année sous revue, le chef du département des finances, **Hans-Rudolf Merz**, s'est rendu au Luxembourg pour rencontrer ses homologues autrichien et luxembourgeois afin de discuter du secret bancaire pratiqué par les trois Etats et de coordonner leurs actions en vue de la rencontre prochaine du G20. En avril, il s'est rendu à Washington accompagné par Doris Leuthard dans le cadre des réunions de printemps du FMI. Il a également rencontré le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, à qui il a adressé de vives critiques concernant la mise en place, sans consultation des membres concernés, de listes concernant les paradis fiscaux. Cette visite à Washington a également marqué le début des pourparlers d'un nouvel accord sur la fiscalité avec les Etats-Unis. Le même mois, il a pris part à la réunion des ministres des finances de l'OCDE à Berlin. Les discussions se sont concentrées sur la question du secret bancaire et des standards de l'OCDE en matière de bonne gouvernance de la politique fiscale. En septembre, il s'est rendu à New-York dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a tenu un discours critique face au G20 en soulignant son manque de légitimité et le fait que ce dernier ne devait pas court-circuiter les institutions globales déjà en place. Il a également annoncé la candidature officielle de l'ancien conseiller fédéral Joseph Deiss à la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU. En marge de l'assemblée, il a rencontré le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, dans le cadre du différend avec la Libye. Au mois de novembre, il a pris part au déjeuner de clôture du Conseil des ministres des finances de l'UE et de ceux de l'AELE à Bruxelles. Malgré un ordre du jour axé sur la sortie de la crise, l'objectif officieux était de discuter de la réforme de la directive communautaire sur la fiscalité de l'épargne. Les 27 voulaient effectivement généraliser au sein de l'Union l'échange automatique d'information, ce qui mettait à mal le secret bancaire, notamment helvétique. ¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Fin juin, la cheffe du département de l'économie, **Doris Leuthard**, s'est rendue à Paris pour la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE. La discussion a porté principalement sur la crise économique et les moyens d'en sortir. La question fiscale est restée en marge des discussions. En mars, elle s'est rendue à Varsovie pour rencontrer son homologue polonais, Waldemar Pawlak, afin de discuter des projets financés par le fonds de cohésion au vu de la crise économique du moment. Ils ont tout deux critiqué le manque de démocratie du G-20 en vue de la réunion de crise du groupe prévue à Londres. Elle a également rencontré les ministres de l'agriculture, Marek Sawicki, et du développement régional, Elzbieta Bienkowska. En juillet, elle s'est rendue aux Etats-Unis pour y rencontrer des représentants de l'administration Obama ainsi que des représentants des entreprises et organisations actives dans les technologies vertes. Si sur la côte Est elle a discuté principalement du conflit fiscal, l'objectif de la visite sur la côte Ouest était de comparer les développements de la technologie verte en Californie et en Suisse. Elle est ensuite allée en Colombie rencontrer le président colombien, Alvaro Uribe, et le ministre du commerce, Luis Guillermo, afin de discuter du traité de libre-échange avec l'AELE, de l'accord de protection des investissements et de celui de double imposition. En novembre, elle a rencontré à Rome son homologue italien, Claudio Scajola. Elle y a notamment critiqué les méthodes du ministre des finances italien. ¹⁴

POSTULAT
DATUM: 07.03.2017
AMANDO AMMANN

Mittels Postulat forderte Giovanni Merlini (fdp, TI) den Bundesrat auf, einen Bericht zu erarbeiten, der die gegenwärtigen Beziehungen zwischen EU und OECD auf der einen Seite und der Schweiz auf der anderen Seite hinsichtlich der Besteuerung natürlicher und juristischer Personen darlegt. Besonders zu beachten sei die **«aggressive Steuerpolitik» einzelner EU- und OECD-Länder** sowie die von der Europäischen Kommission beabsichtigte Erstellung einer schwarzen Liste mit Steueroasen. Der Postulant kritisierte die in der Vergangenheit von EU und OECD eingenommene «feindselige Haltung» gegenüber der schweizerischen Steuerpolitik, welche vor allem durch die inkohärente Anwendung der Beurteilungskriterien bei der Erstellung von Länderlisten spürbar geworden sei. Er bemängelte unter anderem die Bevorzugung von EU-Mitgliedsstaaten respektive die strengere Behandlung von Drittstaaten sowie die

fehlende Berücksichtigung sogenannter Tax Rulings.

In seiner Antwort vom Mai 2017 verwies der Bundesrat darauf, dass die Schweiz die Kriterien des Steuerscreenings für verantwortungsvolles Handeln im Steuerbereich bereits mehrheitlich erfülle und sie daher nicht auf der schwarzen Liste der EU geführt werden würde. EU-Mitgliedstaaten seien von diesem Screening ausgenommen, da sie zur Einhaltung EU-interner Regelungen verpflichtet seien und auch von mit der OECD verbundenen Gremien überprüft werden würden.

Bei der Behandlung im Nationalrat im März 2018 hob der zuständige Bundesrat Ueli Maurer zudem hervor, dass mit der Steuervorlage 17 das Schweizer Steuerregime für den internationalen Steuerwettbewerb angepasst werde und viele Bedenken des Postulanten bereits aufgenommen worden seien. Der durch das Postulat geforderte Bericht enthielte zudem Informationen, die öffentlich verfügbar seien und sich monatlich verändern könnten, und wäre also bei seiner Publikation bereits veraltet. Somit sei das Postulat nicht zielführend. Dementsprechend empfahl der Bundesrat die Ablehnung des Postulats. Der Nationalrat folgte diesem Antrag jedoch nicht und überwies das Postulat mit 168 zu 21 Stimmen (bei 0 Enthaltungen).¹⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 13.12.2017
AUDREY BOVEY

Le 28 juin 2017, le Conseil fédéral soumettait au Parlement le projet d'arrêté fédéral relatif au **protocole de modification de la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et la Lettonie**. Signé en novembre 2016, le protocole en question adjoint notamment à la convention initiale les dispositions relatives à l'échange de renseignements à des fins fiscales développées selon le Modèle OCDE.

Dans les rangs du Conseil national, les débats ont par dessus tout porté sur une pratique déjà contestée dans le cadre des discussions parlementaires entourant le projet d'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la Géorgie, soit la tentative du Conseil fédéral de soustraire, de manière dérobée, certains accords au référendum facultatif. En effet, l'article 2 du protocole de modification prévoit que les conventions contre les doubles impositions similaires à celles conclues entre la Suisse et la Lettonie soient désormais approuvées par voie d'arrêté fédéral simple. Devant la chambre du peuple, Ada Marra (ps, VD), rapporteuse pour la CER-CN, a ainsi dénoncé un procédé contraire à l'article 141 de la Constitution fédérale.

Lors du vote sur l'ensemble, le Conseil national a suivi l'avis de sa commission et opté pour l'adoption du projet d'arrêté fédéral (120 voix pour, 59 contre et 0 abstention), tout en biffant l'article 2 sujet à controverse.

Le projet passe au Conseil des Etats.¹⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 26.02.2018
AUDREY BOVEY

Le 26 février 2018, le Conseil des Etats s'est prononcé à l'unanimité en faveur du **protocole de modification de la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et la Lettonie**, tel que rectifié par le Conseil national. L'arrêté fédéral est définitivement adopté par les deux chambres parlementaires lors du vote final du 16 mars 2018.¹⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 24.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 24 septembre 2018, le Conseil des États s'est prononcé à l'unanimité (43 voix pour, 1 abstention) en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation du **protocole modifiant la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et l'Équateur**. Le protocole en question prévoit une mise à jour de la convention originelle du 28 novembre 1994, afin que celle-ci réponde au standard international de l'échange de renseignements sur demande, tel que défini par le Modèle OCDE. Le projet passe au Conseil national.¹⁸

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 24.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 24 septembre 2018, le Conseil des Etats a accepté à l'unanimité (42 voix pour et 1 abstention) le projet d'arrêté fédéral portant approbation de la **convention contre les doubles impositions entre la Suisse et la Zambie**. En conformité avec les standards internationaux établis par le Modèle OCDE, la nouvelle convention remplace l'accord contre les doubles impositions conclu en 1954 entre la Suisse, le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord, dont l'application avait été étendue à la Fédération de Rhodésie et Nyassaland (regroupement, sous tutelle britannique, d'anciennes colonies d'Afrique australe dont découle notamment la Zambie) en 1961. Le projet passe au Conseil national.¹⁹

BERICHT
DATUM: 21.11.2018
AMANDO AMMANN

Im November 2018 veröffentlichte der Bundesrat einen **Bericht in Erfüllung des Postulats Merlini** zur «aggressiven Steuerpolitik einzelner EU- und OECD-Länder» gegenüber der Schweiz. Der Bericht dient als Bestandesaufnahme der internationalen Entwicklung in Bezug auf die Besteuerung juristischer Personen in der EU und der OECD. Gemäss dem Postulat lag der Fokus des Berichts auf den Definitionskriterien für aggressive Steuerinstrumente der genannten Institutionen. Die Besteuerung natürlicher Personen wurde nur peripher behandelt, weil dahingehend keine verbindlichen Standards existieren. Die OECD basiere ihre Kriterien zur Einschätzung aggressiver Steuerinstrumente auf den Ergebnissen des BEPS-Projekts sowie der damit einhergehenden Empfehlungen der OECD-Arbeitsgruppe 11, erklärte der Bundesrat im Bericht. Vonseiten der EU prüfe die Gruppe «Verhaltenskodex» des EU-Rates, ob Steuerregelungen von EU-Mitgliedsstaaten mit dem Verhaltenskodex für die Unternehmensbesteuerung kompatibel seien. Des Weiteren sei auf Erlass des EU-Rats eine Liste mit nicht kooperativen Drittländern und Gebieten erstellt worden. Diese habe im Oktober 2018 sechs Einträge erfasst, sowie eine Gruppe von Ländern inklusive der Schweiz, die unter Auflagen als kooperativ eingestuft worden seien. Die dabei angewandten Kriterien seien jedoch nicht deckungsgleich mit jenen der OECD, an denen sich die Schweiz orientiere. Der Bundesrat sei laut Bericht der Ansicht, dass die Schädlichkeit von Steuerregelungen gemäss der OECD-Kriterien beurteilt werden solle. Als Mitglied der OECD sei die Schweiz aktiv in Arbeitsgruppen im Steuerbereich beteiligt und setze sich dadurch für die Entwicklung internationaler Standards ein. Diese würden von allen Ländern und Gebieten eingehalten und gewährleistet werden somit einen ausgeglichenen Steuerwettbewerb.

Mit der Veröffentlichung des Berichts sah der Bundesrat das Postulat als erfüllt an und beantragte im Rahmen des Berichts zu den Motionen und Postulaten der gesetzgebenden Räte im Jahr 2019 dessen Abschreibung. Der Nationalrat kam dieser Aufforderung in der Herbstsession 2020 nach.²⁰

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2018
AUDREY BOVEY

Le 6 décembre 2018, le Conseil national s'est à son tour exprimé en faveur de la **convention contre les doubles impositions** signée **entre la Suisse et la Zambie** (87 voix pour, 43 contre et 43 abstentions). Céline Amaudruz (udc, GE) avait au préalable fait savoir que les représentantes et représentants du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre avaient l'intention de s'abstenir ou de refuser l'accord soumis au vote, craignant notamment que ce dernier n'ouvre la porte à des demandes groupées ou «fishing expeditions». Dans les faits, le groupe UDC a finalement voté en majorité contre le projet du Conseil fédéral (43 voix contre, 8 pour et 1 abstention à l'occasion du vote sur l'ensemble, 67 voix contre lors du vote final).

La convention a en définitive été adoptée par chacune des deux chambres fédérales à l'occasion du vote final du 14 décembre 2018.²¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2018
AUDREY BOVEY

Le 6 décembre 2018, le Conseil national s'est à son tour exprimé en faveur du **protocole modifiant la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et l'Équateur** (130 voix pour, 48 contre et 8 abstentions). Céline Amaudruz (udc, GE) avait au préalable fait savoir que les représentants du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre avaient l'intention de s'abstenir ou de refuser l'accord soumis au vote, craignant notamment que ce dernier n'ouvre la porte à des demandes groupées d'informations («fishing expeditions» ou «pêche aux données»).

La convention a en définitive été adoptée par chacune des deux chambres fédérales à l'occasion du vote final du 14 décembre 2018.²²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2018
AUDREY BOVEY

Au début du mois de décembre 2018, le Conseil national s'est exprimé en faveur (133 voix pour, 40 contre et 15 abstentions) de la **convention contre les doubles impositions conclue avec le Brésil** à la suite de nombreuses années de négociations. La convention en question s'inscrit en conformité avec les standards internationaux établis par le Modèle OCDE.²³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2018
AUDREY BOVEY

Au mois de décembre 2018, le Conseil national s'est exprimé en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation d'un **protocole modifiant la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et le Royaume-Uni** (149 voix pour, 30 contre et 7 abstentions). Le protocole de modification bilatéral adjoint à la CDI-GB certaines mesures relatives aux conventions fiscales développées dans le cadre du projet BEPS.²⁴

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.10.1990
BRIGITTE CARETTI

La situation des pays en développement ne s'est guère améliorée ces dernières années, bien qu'en 1984, soit deux ans après le début de la crise de l'endettement, certains signes aient pu faire croire à une progression de leur position. Le contexte est cependant très inégal suivant les Etats.

Ainsi, les pays africains au Sud du Sahara vécurent l'évolution la plus défavorable des années quatre-vingts. La situation de l'Amérique latine ne fut pas, durant la même période, plus enviable puisqu'elle connut, à partir de 1982, un net recul de sa croissance économique. Par contre, les pays asiatiques virent leur croissance s'accélérer durant ces mêmes années.

Le Conseil fédéral désire tendre vers une politique plus globale en matière d'aide au développement puisqu'il a conjointement présenté, en 1990, différents **crédits de programmes** y afférents. Ceux-ci étaient relatifs à la continuation de la coopération technique et financière (3,3 milliards), à des mesures de politique économique (840 millions), à celles d'allègement de la GRE ainsi qu'aux accords de consolidation de dettes. L'ensemble de ces initiatives devrait permettre à l'aide publique suisse de passer de 0,31% du PNB (en 1990) à 0,34% (en 1994), se rapprochant ainsi de la moyenne des pays de l'OCDE qui, en 1988, se situait à 0,35%.²⁵

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 09.12.1991
ANDRÉ MACH

Le Conseil fédéral a libéré **un crédit de programme de 1,05 milliards de francs** en faveur de la continuation de **l'aide humanitaire et alimentaire de la Confédération**. Ce montant est plus élevé que le précédent qui atteignait 530 millions de francs, mais doit s'étendre sur une période de quatre ans, entre 1992 et 1996, et non plus sur trois. Cette prolongation de la durée du crédit à quatre ans tient compte de la période de législature des Chambres fédérales et vise à obtenir une meilleure cohérence avec la coopération technique et l'aide au développement, dont les crédits s'étendent eux aussi sur quatre ans. L'augmentation de ce crédit permettra à la Confédération de se rapprocher du niveau des autres pays de l'OCDE, dont l'aide publique s'élève en moyenne à 0,35% du produit national brut, alors que celle de la Suisse a atteint 0,31 % du PNB en 1990.

Tout en maintenant la priorité aux pays les plus pauvres, l'aide pourra pour la première fois être ponctuellement destinée aux pays d'Europe de l'Est. Ce crédit sera réparti de la manière suivante: 451 millions pour des contributions à des oeuvres d'entraide internationales, 90 millions pour le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, 140 millions pour l'aide alimentaire sous forme de produits laitiers suisses, 110 millions pour celle sous forme de céréales, 125 millions pour les autres formes d'aide alimentaire et une réserve de 134 millions en faveur des victimes de catastrophes extraordinaires. Les Chambres ont accepté sans difficulté le crédit proposé par le Conseil fédéral.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 10.12.1992
ANDRÉ MACH

Les versements consentis pour **l'aide publique au développement (APD)** par les collectivités publiques ont fortement progressé en 1991; leur montant total a atteint 1'156 millions de francs. La part de l'APD dans le PNB est ainsi passée de 0,31% en 1990 à 0,34% en 1991, rejoignant ainsi la moyenne des pays de l'OCDE. Grâce au crédit-cadre de 700 millions de francs octroyé à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, le niveau de l'APD s'est même approché des 0,4% du PNB en 1992. Cependant, le contexte de récession économique et les déficits publics risquent de remettre en cause ces résultats et d'empêcher la réalisation de l'objectif du Conseil fédéral d'atteindre 0,4% du PNB pour l'an 2000.²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.09.1997
LIONEL EPERON

Dans son **évaluation** de la politique suisse d'aide au développement, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a loué le sérieux et la qualité des actions entreprises en la matière par la Confédération. Reconnaisant le haut degré de compétences du personnel engagé dans ce domaine et saluant l'implication des populations bénéficiaires de l'aide helvétique, l'OCDE a toutefois déploré le recul des moyens financiers mis à disposition par les autorités fédérales. Ceux-ci représentaient en effet 0,34% du PNB en 1995, alors que l'objectif poursuivi est de 0,4%. Bien que l'organisation ait dès lors appelé la Confédération à consentir à davantage d'efforts, il s'avère que la part du PNB consacrée à l'aide au développement devrait continuer de stagner, voire même baisser durant les prochaines années. Cette projection semble d'ailleurs devoir se confirmer à la lecture des moyens alloués par la Confédération en 1996: Atteignant pour la deuxième année consécutive le taux de 0,34%, le soutien de la Suisse aux pays démunis devrait passer à 0,33%, voire 0,32% du PNB durant l'exercice 1997.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.10.2000
FRANÇOIS BARRAS

Le fonctionnement de la politique de développement et de coopération de la Suisse a été passé en revue par l'OCDE. Le travail de la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse sur le terrain a été félicité, notamment pour son souci de l'environnement, du social et de la promotion du travail féminin, ainsi que pour son action directe envers les populations locales, en marge des contraintes gouvernementales. Points négatifs relevés: la dispersion des projets, le retard de la Suisse à atteindre son objectif de 0,4% du PNB alloué à l'aide au développement.²⁹

Aussenwirtschaftspolitik

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 30.12.1990
BRIGITTE CARETTI

Durant l'année 1990, **la conjoncture a commencé à fléchir dans les pays industrialisés mais de façon disparate.** Alors que le Japon et l'Allemagne fédérale ont connu une situation favorable, la Grande-Bretagne et le continent nord-américain ont expérimenté un contexte plus inconfortable. Pour la première fois depuis 1986, le taux de croissance du produit intérieur brut des pays de l'OCDE est demeuré inférieur à 3%. Bien que la croissance du volume d'échange mondial ait légèrement ralenti, elle s'est néanmoins élevée à près de 6%.

La politique monétaire plus restrictive, menée par la Banque nationale depuis 1989, a fait sentir ses premiers effets en Suisse, plus particulièrement par une forte poussée des taux d'intérêt et une revalorisation du franc. Ainsi, on assista à une recrudescence des indices signalant un ralentissement de la conjoncture, plus spécifiquement dans les secteurs de la construction et de l'exportation. Alors que la croissance réelle du PIB était encore de 3% durant les neuf premiers mois, elle s'affaiblit durant le dernier trimestre pour s'établir finalement à 2,6%.³⁰

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 30.12.1990
BRIGITTE CARETTI

Sectoriellement, les **exportations helvétiques** connurent une évolution très différenciée. La croissance nominale la plus forte fut enregistrée par l'horlogerie (+12,2%), suivie par le secteur des instruments de précision (+8,7%). Les principales autres branches de l'économie suisse virent la croissance nominale de leurs ventes à l'étranger varier entre 2% (métaux) et 5% (machines, appareils, électronique).

La répartition géographique des exportations suisses refléta les disparités économiques enregistrées durant l'année. Ainsi, elles augmentèrent de 6,7% en direction des pays de l'OCDE (80% des exportations totales). Dans ce cadre, elles eurent une dynamique au-dessus de la moyenne à destination des pays de la Communauté européenne (+8,2%, 58,3% des ventes totales à l'étranger), plus particulièrement vers l'Allemagne qui, par l'achat de 23,3% de nos exportations (+12,7*10) et la fourniture de 35,9% de nos importations (+2,1%), demeura le principal partenaire commercial de la Suisse. Une tendance à la hausse fut aussi enregistrée à destination des pays latins de la Communauté (Italie: +10%; Portugal: +9,3%; Espagne: +9%) alors qu'un mouvement inverse s'esquissa en direction de la Grande-Bretagne (-4%).

Dans le contexte de l'AELE (7,1% des exportations totales, +5,1%), les ventes suisses furent majoritairement adressées à l'Autriche (+9,8%). A destination des pays de l'OCDE non européens, elles progressèrent particulièrement vers le Japon (+14,9%) mais déclinèrent vers les États-Unis (-4,2%), le Canada (-2,6%) et l'Australie (-1,4%).

Si, globalement, les exportations helvétiques en direction des pays en développement producteurs et non producteurs de pétrole augmentèrent dans une proportion similaire (+4,9%), elles connurent des fortunes diverses à destination de l'Iran (+61,3%), du Brésil (-20,8%), de l'Algérie (-12,1%) et du Nigéria (-6,9%). Elles régressèrent à destination des pays à économie planifiée (-13,6%), principalement vers ceux d'Asie (-34,3%). Elles crûrent par contre en direction de l'Union soviétique (+7,2%).³¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 30.12.1990
BRIGITTE CARETTI

En valeur nominale, les augmentations les plus notables furent enregistrées dans le secteur des agents énergétiques (+17,3%), alors qu'elles déclinèrent dans ceux de la chimie (-0,9%) et de la métallurgie (-3,3%).

Le principal fournisseur de la Suisse demeure la zone OCDE (92,5% des importations totales, +1,9% par rapport à 1989) et, plus particulièrement, la Communauté européenne (74,1 % des importations, +2,8%). Dans ce cadre, les achats helvétiques s'accrurent en provenance du Portugal (+11,6%), de l'Espagne (+7,4%) et des Pays-Bas (+6,7%) mais chutèrent avec la Grande-Bretagne (-4,6%). Les acquisitions suisses venant de l'AELE stagnèrent (+0,9%), la décroissance observée par rapport à la Suède (-3,1 %) et la Norvège (-5,3%) étant équilibrée par la croissance des biens obtenus en Autriche (+4,5%) et en Finlande (+4,7). Les achats de la Suisse diminuèrent globalement en provenance de la zone non européenne de l'OCDE (-3,6%) mais plus notablement avec le Canada (-23%) et l'Australie (-15,8%).

La situation des échanges avec les pays non membres de l'OCDE fut très différenciée puisque, si **les importations helvétiques** progressèrent globalement (+1,8%), elles crûrent avec les pays producteurs de pétrole (+82,4%) – plus particulièrement avec l'Algérie (+176,4%) et l'Arabie saoudite (+102,8%) – mais déclinèrent avec les Etats non producteurs d'or noir (-3,6%), plus notablement avec Israël (-8,8%) et Hong-Kong (-7,5%). Elles chutèrent aussi en provenance des pays à économie planifiée (-10,2%).³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

Par rapport aux domaines orientés vers l'économie intérieure, **les secteurs orientés vers l'exportation** se sont relativement bien comportés. Cela est dû en grande partie à la forte demande en provenance de l'Allemagne; les exportations à destination de ce pays ont augmenté de 8,7% pendant que les livraisons au reste du monde diminuaient de 1,3% dans leur ensemble. Si l'on fait abstraction des deux situations extrêmes que sont, d'une part, les exportations de vêtements, en forte expansion, et, d'autre part, celles de textiles en continuelle diminution, l'évolution des exportations est restée stable et équilibrée dans les branches principales.

Géographiquement, le niveau d'exportation vers les pays de l'OCDE s'est maintenu; il a même légèrement augmenté de 1,4% par rapport à 1990 et représente 80,7% des exportations totales. L'augmentation des exportations vers les pays de la CE a été particulièrement significative (+2,5%), par contre les livraisons vers les pays de l'AELE ont diminué de 3,2%. La France (-1,3%), l'Italie (-3,0%) et la Grande-Bretagne (-8,6%) sont les trois pays de la CE, où les ventes suisses ont diminué; au sein de l'AELE, les exportations vers la Suède (-11,7%) et la Finlande (-17,8%) ont connu la même évolution. Les exportations vers les pays de l'OCDE non-européens ont connu des fortunes diverses: +4,5% vers les Etats-Unis, mais en diminution vers le Japon, le Canada et l'Australie.

De façon générale, les exportations vers les pays non-membres de l'OCDE se sont réduites de 1,1 %. Cette réduction a été particulièrement marquée vers les pays à économie planifiée (-8,4%). Alors que les exportations vers la Chine (+20,3%), la Pologne (+41,6%) et la Hongrie (+11,3%) ont nettement progressé, c'est surtout en direction de l'ex-Union Soviétique qu'elles ont diminuées (-39,1%). La croissance des exportations en direction des pays de l'OPEP est restée positive (+3,7%).³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1991

ANDRÉ MACH

Dans quasiment tous les domaines, il a été enregistré **une stagnation des importations**, sauf dans celui des métaux et articles en métal (−10,9%) et celui des machines, des appareils et de l'électronique (− 5,6%) où la diminution a été particulièrement nette, alors que, à l'inverse, dans le domaine des véhicules, les importations ont augmenté de 6,8%.

Le principal fournisseur de la Suisse reste, et de loin, la zone de l'OCDE (92,1% des importations totales, mais −2,6% par rapport à 1990) et, plus particulièrement, la CE avec 72,2% (−4,6%). Seuls les achats helvétiques en provenance de la Grande-Bretagne (+0,8%), du Danemark (+0,8%) et de l'Espagne (+2,5%) connurent une augmentation. Les importations issues de l'AELE diminuèrent de façon encore plus importante (− 5,3%), dont −14,5% pour les produits norvégiens. Par contre, les achats helvétiques venant des pays de l'OCDE non-européens connurent une nette augmentation (+13,6%). Cela est dû essentiellement aux Etats-Unis (+28,8%), car les importations en provenance du Japon (−2,9%) et de l'Australie (−8,7%) diminuèrent.

La part des importations issues des pays non-membres de l'OCDE a globalement augmenté de 5,2%. Les importations helvétiques progressèrent de 8,8% avec les pays de l'OPEP, de même que celles issues des pays à économie planifiée (+23,3%); parmi celles-ci, on peut signaler l'augmentation notoire des importations en provenance de la Chine (+64,7%).³⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1991

ANDRÉ MACH

Le net **recul de la conjoncture** amorcé dans les pays industrialisés au second semestre 1990 s'est poursuivi en 1991. Alors que la croissance économique atteignait encore 2,6% en 1990 pour l'ensemble des pays de l'OCDE, elle est tombée à près de 1 % en 1991. Parallèlement, les différences conjoncturelles entre les principales économies nationales se sont accentuées. Ainsi, les pays anglo-saxons et scandinaves ont connu une récession plus ou moins marquée; dans le même temps, la croissance des économies japonaise et allemande est restée vigoureuse. L'activité économique a atteint son seuil le plus bas au cours du premier semestre, lorsque les conséquences de l'application de politiques monétaires restrictives, prises en vue de combattre l'inflation, ont été renforcées par les retombées de la crise du Golfe.

La Suisse n'a pas été épargnée par le recul de la conjoncture. L'activité économique a connu une baisse continue depuis la fin de l'automne 1990 jusqu'au milieu de 1991. Le bâtiment a été le secteur le plus touché. Le produit intérieur brut réel a diminué de 0,5% par rapport au résultat de l'année 1990.

VERORDNUNG / EINFACHER BUNDESBESCHLUSS

DATUM: 31.08.1992

ANDRÉ MACH

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive qui concerne tout particulièrement certains pays du Tiers-monde – une dizaine de pays, parmi lesquels l'Irak, l'Iran et la Syrie, refusent de se soumettre aux accords internationaux –, le Conseil fédéral, après concertation avec d'autres pays de l'OCDE, a adopté **une ordonnance sur l'exportation et le transit de marchandises et de technologies ayant trait aux armes atomiques, biologiques et chimiques (ABC)** qui prévoit de soumettre à autorisation l'exportation de technologies civiles pouvant être utilisées dans la fabrication d'armes ABC. Les contrevenants à l'ordonnance devront subir des peines sévères. Cette nouvelle législation devrait être remplacée ultérieurement par une loi fédérale. Par ailleurs, le Conseil fédéral a révisé l'ordonnance sur le matériel de guerre de telle manière que l'exportation d'agents biologiques pouvant être utilisés comme toxiques de combat soit soumise à autorisation.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1992

ANDRÉ MACH

Malgré la situation déprimée de l'économie internationale, une concurrence très dure et un raffermissement du franc à partir de juin 1992, les **secteurs d'exportation** sont parvenus à accroître leurs livraisons à l'étranger de 4,3% en volume – 5,0% en valeur nominale –, contrebalançant ainsi la forte chute de l'activité intérieure. Les bons résultats des exportations sont répartis de manière inégale entre les principales branches. Ainsi, des taux de croissance élevés ont été enregistrés dans l'industrie chimique et plastique, l'alimentation et l'industrie horlogère. Les exportations de vêtements, après deux années positives, ont reculé, tandis que celles des biens d'investissement – machines, appareils, instruments – ont pu se maintenir à leur niveau de l'année précédente en dépit de la faiblesse des investissements sur le plan international.

L'évolution des exportations par région illustre la meilleure conjoncture économique qu'ont connu de nombreux pays extérieurs à la zone de l'OCDE, à l'exception de l'Europe centrale et orientale. Les livraisons vers les pays non-membres de l'OCDE ont augmenté de 8,5%, alors qu'elles ne progressaient que de 4,2% pour les pays membres. La proportion des exportations vers la zone de l'OCDE n'a cependant guère diminué (79,9% contre 80,7% en 1991). En moyenne, les exportations vers la CE (+4,5%) et les pays de l'OCDE non-européens (+4,0%) – à signaler: +9,3% vers les Etats-Unis et -5,4% vers le Canada – ont évolué dans des proportions similaires; seules les livraisons vers les pays de l'AELE (+2,8%) ont connu une progression légèrement plus faible.

En dehors de la zone de l'OCDE, la croissance des exportations en direction de la Chine (+32,5%) et des pays de l'OPEP (+12,7%) a été particulièrement forte. La même tendance a pu être observée pour les livraisons à différents pays récemment industrialisés du Sud-Est asiatique et de l'Amérique latine: Taiwan (+37,4%), Hongkong (+14,7%) et Mexique (+29,9%). Par contre, les exportations vers les pays d'Europe centrale et orientale ont dans l'ensemble diminué de 3,8%; cette réduction a été particulièrement marquée en ce qui concerne la CEI (-35,3%), alors que les livraisons à la Tchécoslovaquie progressaient de 34,3%.³⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1992
ANDRÉ MACH

La faiblesse de la conjoncture intérieure a fait diminuer de 4,3% le **volume des importations** – 2,3% en valeur nominale –. La baisse a surtout été ressentie dans le domaine de l'acquisition des biens d'investissement et des biens de consommation durables: véhicules (-13,0%) et machines, appareils, électronique (-7,9%).

Les exportations de la zone OCDE vers la Suisse a connu une diminution globale de 2,2%. Les pays européens, avec une diminution de 0,4% pour la CE et de 3,4% pour les pays de l'AELE, se sont mieux comportés que les pays de l'OCDE non européens qui ont enregistré une baisse de leurs livraisons de 10,1%.

Les achats helvétiques en provenance des pays non-membres de l'OCDE ont diminué en moyenne de 2,5%; cependant, leur évolution a été très différente selon les régions de la planète. Ainsi, les pays de l'OPEP (-19,4%) et les pays d'Europe centrale et orientale (-9,1%) – sauf Tchécoslovaquie (+9,5%) – ont connu des baisses relativement fortes, alors que les pays non-producteurs de pétrole (-1,4%) et la Chine (+24,0%) ont pu maintenir, voire augmenter leurs livraisons.³⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1993
AUTOR UNBEKANNT

Comme en 1992 mais dans un contexte économique encore plus difficile, les **secteurs d'exportation** se sont remarquablement comportés avec une progression de 0,6% en volume et en valeur nominale. Cette évolution favorable s'explique en grande partie par la baisse de la demande intérieure qui a contraint beaucoup d'entreprises à trouver de nouveaux débouchés à l'étranger. A cet égard, la progression, même faible, des livraisons à l'étranger est révélatrice de la compétitivité des entreprises suisses sur les marchés internationaux.

Les résultats des exportations ont toutefois connu des différences sensibles selon les branches économiques. Celles qui se sont le mieux comportées furent l'industrie alimentaire (8,0%), l'industrie chimique (5,1%) ainsi que l'horlogerie (3,0%). Les exportations de biens d'investissement, comme les machines (-2,3%) ou les instruments de précision (-1,5%), n'ont que légèrement diminué par rapport à 1992; compte tenu de la mauvaise conjoncture, ce recul est resté très limité. En revanche, l'industrie textile a connu une baisse importante (-10,2%).

L'évolution des exportations par régions reflète les différences de la conjoncture internationale entre, d'un côté, la grande majorité des pays industrialisés (-1,5%) et, de l'autre, les pays non-membres de l'OCDE (8,7%). Le bon comportement de l'économie d'exportation est dû principalement au dynamisme de la demande venant de la région du Sud-Est asiatique et de certains Etats de l'Amérique latine. Les livraisons vers la plupart des pays européens (UE: -2,6% et AELE: -2,1%) ont diminué; seules les exportations vers la Grande-Bretagne (7,9%), où la reprise économique s'est solidement installée dans le courant de l'année, et les Pays-Bas (2,6%) ont progressé. Au sujet des pays de l'OCDE non-européens (2,2%), les résultats furent différenciés; ainsi, les livraisons vers les Etats-Unis (5,9%) et l'Australie (6,3%) progressèrent alors que celles en direction du Japon (-2,1%) et du Canada (-5,6%) diminuèrent.

En ce qui concerne les pays extérieurs à l'OCDE, qui absorbent près de 22% du total des exportations suisses, les résultats furent très positifs. Hormis la Pologne (-3,7%), les exportations vers l'Europe centrale et orientale (9,6%), de même que vers les pays de l'OPEP (6,4%), ont augmenté. Parmi les pays non-producteurs de pétrole (7,0%), Hong-Kong (11%), Singapour (49,9%) et le Brésil (9,2%) ont connu une forte progression de leurs importations suisses, mais, c'est vers la Chine (51,9%) que l'augmentation a été la plus forte.

La stabilisation progressive de la demande intérieure a eu pour effet d'atténuer quelque peu le recul des **importations** (-3,4% en valeur et -1,2% en volume); alors qu'au premier semestre, le volume des exportations était encore inférieur de 5% en moyenne à son niveau de l'année précédente, la tendance s'est renversée au deuxième semestre. A quelques exceptions près, la diminution des importations a touché pratiquement tous les types de marchandises. Seules les importations de produits intermédiaires pour les branches d'exportation suisses, industrie chimique et horlogerie notamment, ont sensiblement progressé. Les importations de biens d'investissement, qui avaient diminué ces dernières années, se sont stabilisées au cours de l'année, même si d'importantes variations ont persisté selon les secteurs. Le recul a été particulièrement fort en ce qui concerne les biens de consommation durables, en particulier les voitures (-16,8% en nombre).

Comme pour les exportations suisses, un certain clivage s'est dessiné entre les pays extérieurs à l'OCDE (7,2%), qui ont connu globalement une progression de leurs exportations vers la Suisse, et la zone de l'OCDE dont les livraisons ont diminué de 4,4%. Les exportations européennes, que ce soit de l'UE (-3,3%) ou de l'AELE (-8,0%), tout comme celles des pays de l'OCDE non-européens (-9,2%), ont sensiblement diminué. Seules la Grande-Bretagne (13,0%) et l'Australie (14,6%) ont enregistré une forte augmentation de leurs livraisons. En revanche, les achats helvétiques en provenance des pays non-membres de l'OCDE ont globalement progressé; les biens exportés par ces pays ne représentent toutefois que 8,8% du total des produits importés en Suisse. Les importations en provenance des pays de l'OPEP (19,4%) et de la Chine (23,8%) ont connu la plus forte hausse. Par contre, les exportations d'Europe centrale et orientale ont diminué de 0,6%, la Pologne étant quasiment le seul pays de cette région à voir ses livraisons vers la Suisse augmenter (+11,8%).³⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1994
LIONEL EPERON

Malgré une appréciation du franc suisse de plus en plus forte et un contexte international marqué par une forte concurrence, la croissance des **exportations suisses** a de nouveau dépassé les attentes. En 1994, celles-ci ont en effet crû de 4.4% en volume et de 3.5% en valeur nominale. Ce résultat, remarquable à plusieurs titres, constitue la preuve d'une capacité concurrentielle intacte de l'industrie suisse d'exportation en général.

Les résultats des exportations ont toutefois connu des différences conséquentes selon les branches économiques. Celles qui se sont le mieux comportées furent l'industrie des matières en plastique (+4.9% en valeur nominale par rapport à 1993), l'horlogerie (+4.8%), l'industrie chimique (+4.6%) ainsi que l'industrie des machines (+4.5%). Les exportations de l'industrie des métaux ont, pour leur part, progressé de 3.8%, alors que celles de l'industrie alimentaire et de l'industrie des instruments de précision ont respectivement augmenté de 2.7% et 2.4%. Le volume des exportations de l'industrie des textiles est, quant à lui, resté stable (+0.1%), tandis que celui de l'industrie de l'habillement a connu une baisse de 1.9%.

En raison de la synchronisation progressive de la conjoncture internationale, les différences entre les taux de croissance des exportations suisses en direction des pays industrialisés (+3,2%) d'une part, et des pays non-membres de l'OCDE (+4,8%), d'autre part, se sont réduites par rapport à 1993. Les points forts de l'expansion des exportations suisses ont été les pays émergents et en développement d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine ainsi que les pays industrialisés d'outre-mer et la Grande-Bretagne. Les livraisons vers la plupart des pays européens ont augmenté (UE: +3.1% et AELE: +1.2%), à l'exception de la Norvège (-7%), de l'Italie (-3.3%), de la Finlande (-0.6%) et des Pays-Bas (-0.2%). Au sujet des pays de l'OCDE non européens (+6.9%), les exportations vers les Etats-Unis (+6.4%), l'Australie (+11.3%) et le Japon (+10.2%) ont constitué les plus fortes hausses, alors que celles en direction du Canada ont diminué de 4.2%.

En ce qui concerne les pays extérieurs à l'OCDE - qui absorbent 21% du total des exportations suisses -, les livraisons vers l'Europe de l'Est ont globalement augmenté de 14.1%, les exportations suisses en direction de la CEI connaissant pour leur part une hausse de 28.4%. Parmi les pays non producteurs de pétrole (+11% d'exportations), la Corée du Sud (+50.8%) a connu la plus forte progression des importations suisses en 1994, devant le Brésil (+28.6%) et Hongkong (+14.3%). Les exportations vers la Chine ont en revanche enregistré une baisse de 11% après avoir connu une augmentation de 51.9% en 1993. C'est cependant avec les pays de l'OPEP que la baisse des exportations suisses a été la plus marquée (-18.7%).³⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1994
LIONEL EPERON

La croissance des **importations suisses** s'est avérée plus forte que prévu en 1994. Atteignant 9.5% en volume et 3.9% en valeur nominale, l'augmentation des achats helvétiques en provenance de l'étranger s'explique principalement par une forte poussée de la demande intérieure, particulièrement dans les domaines qui se caractérisent par une forte propension à importer: reconstitution de stocks, achats de biens d'équipement et consommation de biens durables. La forte croissance de la demande de produits semi-finis industriels et de biens intermédiaires s'est appliquée à une large palette de produits: métaux, produits chimiques, matières plastiques, etc. Les importations de biens d'investissement se sont étendues à un large éventail de secteurs allant des machines motrices à la plupart des catégories de machines pour la production, en particulier les machines et appareils destinés à l'industrie des services. Les importations de biens de consommation durables - notamment les voitures (+13.5% en nombre) - ont également fortement progressé.

Comme pour les exportations suisses, les différences entre les taux de croissance des importations provenant, d'un côté, des pays industrialisés (+3.5%) et, de l'autre, des pays non-membres de l'OCDE (+7.7%) se sont amenuisées par rapport à 1993. Les exportations européennes, que ce soit de l'UE (+4.1%) ou de l'AELE (+4.3%), ont sensiblement augmenté. Les importations suisses en provenance des pays de l'OCDE non européens ont, en revanche, légèrement diminué (-1.1), les exportations japonaises connaissant une baisse de 10.7%, alors que celles du Mexique ont parallèlement augmenté de 38.8%. En ce qui concerne les pays non-membres de l'OCDE (+7.7% d'importations) - dont les biens exportés représentent 9.1% du total des produits importés en Suisse - les importations en provenance des pays d'Europe de l'Est (+16.4%) et des pays de l'OPEP (+12.8%) ont connu la plus forte hausse. Quant aux exportations des pays non producteurs de pétrole et de la Chine, elles ont connu des augmentations de 5.5% et 6.5%.⁴⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1994
LIONEL EPERON

Après plusieurs années de faiblesse persistante, une reprise conjoncturelle plus rapide que prévu a pu être constatée dans les pays industrialisés occidentaux, permettant au produit intérieur brut réel des pays de l'OCDE d'augmenter de 2.75%. C'est cependant dans des régions situées à la périphérie des pays industrialisés occidentaux que les forces de la croissance économique mondiale ont continué de se concentrer en 1994: s'ajoutant à la dynamique ininterrompue de la croissance dans le Sud-Est asiatique, l'essor de l'Amérique latine s'est affirmé.

En Suisse, **la reprise de l'économie** qui avait commencé au milieu 1993 s'est considérablement élargie et dynamisée en 1994. En raison d'un développement marqué des exportations et d'une augmentation des investissements, le produit intérieur brut réel a en effet augmenté d'environ 2.1%, après avoir enregistré des reculs de 0.3%, respectivement 0.9%, au cours des deux années précédentes. Malgré l'appréciation continue du cours du franc depuis le printemps 1992, l'économie d'exportation est parvenue à tirer largement parti de l'augmentation de la demande internationale, puisque le volume total des marchandises exportées a crû de 4.4% en 1994 par rapport à l'année précédente.

En 1994, l'évolution de la **balance commerciale** a été soumise à l'influence d'évolutions contradictoires des volumes et des prix. En conjonction avec la forte reprise de la demande intérieure, la croissance des volumes importés a été significativement supérieure à celle des exportations. A la tendance à la détérioration de la balance commerciale qui en est résultée s'est cependant opposée une amélioration des termes de l'échange: en raison de la fermeté du franc, les prix à l'importation se sont en effet tassés, alors que la valeur moyenne des exportations a comparativement bien résisté. La détérioration "cycliquement normale" de la balance commerciale n'a donc pas pu se

manifester. Celle-ci a même affiché un excédent qui a atteint CHF 3.2 milliards. D'un ordre de grandeur de CHF 24.8 milliards, l'excédent de la **balance des revenus** est, pour sa part, demeuré en deçà de son niveau le plus élevé enregistré en 1993 (CHF 27.5 milliards).

(c.f aussi: Le développement de l'économie mondiale et la situation conjoncturelle suisse)⁴¹

-
- 1) Suisse et BZ, 27.9.91.
 - 2) NO, 12.2.98; 24 Heures, 27.4.98; TG, 27.8.98.
 - 3) FF, 2000, p. 1320 s.; 24h, 8.1.99.
 - 4) FF, 2000, p. 1319.; TG, 15.6.99.
 - 5) FF, 2000, p. 1316 ss.; LT, 28.5.99.31
 - 6) Lib., 28.6.00
 - 7) Lib., 29.1.04; LT, 30.1.04.
 - 8) LT, 28.5.09; Lib., 25.6.09.
 - 9) BO CN, 2009, p. 1689 s.
 - 10) BO CE, 2010, p. 41 s.; BO CN, 2010, p. 1847 s.
 - 11) AB NR, 2011, S. 752.
 - 12) JdG, 1.2.91.
 - 13) LT, 5.3.09; Lib., 27.4, 30.4 et 25.9.09; LT, 10 et 11.11.09.
 - 14) LT, 26.5, 11.7, 16.7 et 6.11.09 ; NZZ, 28.3.09.
 - 15) AB NR, 2018, S. 213 ff.
 - 16) BO CN, 2017, p. 2106 ss.; FF, 2017, p. 4831 ss.
 - 17) BO CE, 2018, p. 261; BO CE, 2018, p. 5 ss.; BO CE, 2018, p. 6 ss.; BO CN, 2018, p. 568
 - 18) BO CE, 2018, p. 734 ss.; BO CE, 2018, p. 735; FF, 2018, p. 2789 ss.
 - 19) BO CE, 2018, p. 734 ss. ; BO CE, 2018, p. 735 ; FF, 2018, p. 2749 ss.
 - 20) BBl, 2020, S. 3383; Bericht des Bundesrats vom 21.11.18
 - 21) BO CE, 2018, p. 1080 ; BO CN, 2018, p. 2006 ss.; BO CN, 2018, p. 2011; BO CN, 2018, p. 2254
 - 22) BO CE, 2018, p. 1081; BO CN, 2018, p. 2006 ss. ; BO CN, 2018, p. 2011 ; BO CN, 2018, p. 2254
 - 23) BO CN, 2018, p. 2006 ss. ; BO CN, 2018, p. 2012
 - 24) BO CN, 2018, p. 2006 ss. ; BO CN, 2018, p. 2012
 - 25) FF, I, 1991, p.293ss.; Presse du 22.10.90.
 - 26) BO CE, 1991, p.848ss.; BO CN, 1991, p.2308ss.; FF, III, 1991, p.357ss.
 - 27) DP, 10.12.92.; Greminger (1992). La coopération suisse au développement en 1991. Entre l'Euphorie et la désillusion.
 - 28) Presse des 18.4 (OCDE), 31.5 et 2.9.97; QJ, 2.6.97.
 - 29) LT, 17.10.00
 - 30) SNB, Geschäftsbericht vom 30.12.1990
 - 31) FF, I, 1991, p. 312 ss.
 - 32) FF, I, 1991, p. 312 ss.
 - 33) FF, I, 1992, p.1035s.
 - 34) FF, I, 1992, p.1016ss.
 - 35) Presse du 18.2.92; Bund, 31.8.92.; Presse du 26.11.92.; RO, 1992, p.409ss.
 - 36) FF, I, 1993, p.312ss.
 - 37) Brodmann (1993). L'économie extérieure de la Suisse en 1992.; FF, I, 1993, p.312ss.
 - 38) Brodmann (1993). L'économie extérieure de la Suisse en 1993.; FF, I, 1994, p. 687 ss.
 - 39) Brodmann (1994). L'économie extérieure de la Suisse en 1994.; FF, II, 1995, p. 103 ss.
 - 40) Brodmann (1994). L'économie extérieure de la Suisse en 1994.; FF, II, 1995, p. 103 ss.
 - 41) Brodmann (1994). L'économie extérieure de la Suisse en 1994.; FF, II, 1995, p. 103 ss.; SNB, Rapport de gestion du 30.12.1994, p. 27 ss.